



Commissions de suivi PMS-GPEC

PMS : 213 M€ pour rien

GPEC : un fiasco annoncé

A la demande de la FILPAC, deux commissions de suivi se sont tenues mercredi 5 février au SPQR.

Une concernait le PMS, l'autre les dossiers GPEC en cours.

PMS

Plusieurs années après la fin du dispositif, des salariés (quatre à notre connaissance) connaissent des problèmes lors de leur passage en retraite avec la Sécurité Sociale. Il s'avère, selon le président du SPQR, de décisions locales des caisses d'assurance maladie qui interprèteraient les textes législatifs. Certains salariés, notamment un au Dauphiné Libéré, ont basculé sous le régime de la CMU depuis le 1^{er} janvier 2014.

Pour Jean-Viansson Ponté, les choses vont entrer dans l'ordre après intervention des directions d'entreprise. A suivre...

Au-delà de ces problèmes locaux, le président du SPQR a dressé un bilan du PMS.

Sur 1624 départs prévus, 1231 ont effectivement eu lieu. 809 ouvriers, 150 employés et 272 cadres techniques ont bénéficié du dispositif.

Pour les entreprises, le montant du PMS s'est élevé à 103 millions d'euros, pour l'Etat 110 millions d'euros.

La délégation FILPAC est intervenue pour rappeler à Jean Viansson-Ponté que le PMS, ce n'était pas simplement un plan de départs mais également des engagements sur des reconversions, l'évolution des salariés vers de nouvelles qualifications et la reconquête du lectorat à travers des projets éditoriaux novateurs.

Sur ces trois points, la délégation Filpac attend toujours des réponses. Les 213 millions d'euros n'auront en fait servi qu'à faire partir des salariés et appauvrir encore plus le contenu des titres de PQR-D.

Les organisations syndicales auront encore eu droit au sempiternel discours du déclin du papier face au numérique, comme si ce support venait d'apparaître dans le paysage des médias.

GPEC

Quatre accords ont été conclus au Télégramme, la Voix du Nord, la Provence et le groupe Centre France.

Deux accords sont en cours de finalisation à Ouest France les journaux de la Loire.

Deux négociations sont suspendues à la NRCO et Midi Libre, une devrait s'ouvrir à Sud-Ouest.

Les titres détenus par le Crédit Mutuel sont aux abonnés absents.

Si le président du SPQR claironne que près d'un quart de la population SPQR est couverte par des accords GPEC, les organisations syndicales ont pointé du doigt le retard à l'allumage sur ces négociations, alors que l'accord cadre a été signé fin 2011 !

La Filpac s'est insurgée contre des groupes et titres qui licencient (PSE, PDV, etc.) et n'hésitent pas dans le même temps à frapper à la porte de l'EDEC pour quémander des aides de l'Etat.

Les organisations syndicales salariées ont pointé l'inefficacité, voire l'inexistence du SPQR dans ces dossiers. Sa seule utilité aura été d'adresser un communiqué pour condamner des actes violents dans des filiales de Centre France.

La délégation Filpac a réitéré les termes de la motion de soutien des délégués de presse de Lille, particulièrement sur la véritable violence exercée par certains éditeurs qui licencient et accueillent des salariés en lutte avec des CRS.

La Filpac est enfin intervenue pour exiger :

- Un moratoire sur tous les licenciements dans la presse (PQR, PQD, PQN)
- La tenue d'une réunion avec l'ensemble des syndicats patronaux et l'Etat pour négocier un véritable plan de développement de la presse en France.

La délégation Filpac était composée de : Marc Barale (Nice Matin), Steve Bénéteau (Paris Normandie), Brahim Bouchareb (l'Alsace), Damien Dhont (la Voix du Nord), Pascal Fiatte (l'Est Républicain)